

République Française

Mairie de LOISY

Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal du 7 mars2025

Porté à l'affichage le 14 mars 2025

Le Conseil Municipal réuni le 7 mars 2025, à 20h00, sous la présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire (12 présents, 3 absents)

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 7 février 2025.
- **PREND ACTE**, à l'unanimité, des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
- **DÉCIDE**, avec 8 voix pour, 3 contre et 1 abstention, de participer au Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour 2025.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de maintenir la convention cantine avec la commune d'Huilly-sur-Seille pour l'année 2025, et DIT que la participation s'élève à 10 245.76€.
- **REEMPLACE**, à l'unanimité, la délibération n°76-2024 du 12 décembre 2024 concernant la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents pour corriger une erreur sur la date de passage au CST (Comité Social Territorial).
- **Le Conseil travaille sur le bilan de financier de l'année 2024 et le budget prévisionnel 2025.**
- **PREND CONNAISSANCE** des informations suivantes :
 - De la Loi de finances 2025
 - D'une demande pour acheter un terrain communal
 - D'une proposition de vente d'une propriété
 - Qu'un accord sur le prix de vente a été trouvé avec le propriétaire d'un terrain que la commune souhaite acquérir

La Séance est levée à 22 heures 10

Secrétaire de séance : Daniel HAUTEVELLE

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Pour le Maire empêché,

La Première Adjointe,

Mariana DA SILVA

Le secrétaire de séance,

Daniel HAUTEVELLE